



BUDGET PRIMITIF 2019

NOTE DE PRESENTATION

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2019 du budget principal de la commune, des budgets annexes de l'eau et du lotissement La Voizelle.

CONTEXTE

Le budget primitif est un document qui prévoit pour l'année en cours les crédits pour les dépenses et les recettes de la commune.

Il doit être établi en équilibre et en toute sincérité.

Le Rapport des Orientations Budgétaires pour l'année 2019 a été approuvé par le Conseil Municipal le 25 février 2019. Il s'agit d'une discussion autour des orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale.

Au niveau national, les principales mesures de la loi de finances 2019 qui impactent les collectivités sont :

- La réforme de la taxe d'habitation, qui dispensera à terme, en 2020, les contribuables, se poursuit sur 2019.
Le coefficient de revalorisation des bases fiscales pour 2019 est fixé à 2,2 %, ce qui va mécaniquement entraîner une augmentation du produit fiscal.
- La Dotation Globale de fonctionnement, qui baisse depuis plusieurs années devrait se maintenir au même niveau pour 2019

- Concernant les dépenses du personnel : gel du point d'indice, les mesures liées au P.P.C.R. gelées en 2018, ont été mises en application au 1^{er} janvier 2019.

La commune a une situation financière saine, ce qui lui permet de prévoir au budget des investissements pour un montant d'environ 2 500 000,00 € pour 2019.

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2019 du budget principal de la commune atteint un volume global de 9 278 733 €, supérieur de 550 000 € au précédent budget de 2018.

Conformément aux orientations budgétaires, ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se détaillent ainsi :

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
O11	Charges à caractère général	1 467 885,00	1 550 000,00	5,59%
O12	Charges de personnel	2 108 000,00	2 188 000,00	3,80%
O14	Atténuations de produits	68 020,00	69 000,00	1,44%
65	Autres charges de gestion courante	507 445,00	662 952,00	30,65%
66	Charges financières	1 900,00	1 724,00	-9,26%
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	56 350,00	766,92%
68	Dotations aux provisions	4 000,00	4 000,00	0,00%
O22	Dépenses imprévues	100 000,00	30 000,00	-70,00%
	Total des dépenses réelles	4 263 750,00	4 562 026,00	7,00%
O23	Virement à la section d'investissement	625 860,81	313 303,39	-49,94%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	150 000,00	0,00%
	TOTAL GENERAL	5 039 610,81	5 025 329,39	-0,28%

La totalité des dépenses réelles de fonctionnement évolue de 7 % par rapport au BP 2018. Les charges à caractère général augmentent par rapport au BP 2018 de 5,6 %,

Le poste des charges de personnel, principale dépense de la section de fonctionnement, est prévu avec une augmentation d'environ 3,8 % par rapport au BP 2018, pour un nombre d'agents titulaires de 49 et de non titulaires de 4, plus des agents saisonniers prévus pendant les vacances scolaires. Il est également prévu dans le budget, du personnel remplaçant en cas d'absences prolongées des agents.

Le PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) qui avait été gelé en 2018 a été mis en application en 2019, d'où une augmentation des rémunérations indiciaires.

Les atténuations de produits comprennent la participation de la commune au Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales dont le montant augmente chaque année.

Ce poste comprend également le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU qui pour 2019 s'élèvera à 46 430,00 €.

Le poste des autres charges de gestion courantes présente une forte augmentation (+30 %). Il a été prévu au budget une ligne de crédit pour des fouilles archéologiques qui devront être réalisées au niveau du nouveau cimetière (162 000 €).

Ce poste comprend les subventions versées aux associations avec un montant prévu de 85 000,00 €.

Il comprend également la redevance versée chaque année au SDIS du département qui évolue très peu (+ 1,10 %). Ainsi que la contribution communale à la crèche PARCADIX (+ 1,95%).

Les charges financières baissent, la commune ayant un taux d'endettement très faible.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent dans ce projet de budget primitif à 4 952 277,00 € contre 4 925 738,00 € pour le BP 2017, elles se répartissent ainsi :

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
O13	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	0,00%
70	Produits des services	285 950,00	295 500,00	3,34%
73	Impôts et taxes	4 264 288,00	4 351 277,00	2,04%
74	Dotations, subventions, participations	311 500,00	241 500,00	-22,47%
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	50 000,00	0,00%
78	Reprises sur amortissements et provisions	4 000,00	4 000,00	0,00%
	Total des recettes réelles	4 925 738,00	4 952 277,00	0,54%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 195,00	53 307,00	-46,80%
OO2	Excédent reporté		0,77	#DIV/0!
OO2	Excédent reporté	13 677,81	19 744,62	44,36%
	TOTAL GENERAL	5 039 610,81	5 025 329,39	-0,28%

Les recettes de fonctionnements restent stables.

Le produit des taxes directes (TF, TFNB et TH) évolue d'environ 2%, conséquence de la réévaluation des bases de 2,2%. Les taux de ces taxes ne va pas être augmenté en 2019.

Les recettes générées par les tarifs votés en conseil municipal en contrepartie des services à la population délivrés par la commune sont estimés à 295 500,00 €, en progression de 3,3 % par rapport au BP 2018. Les recettes de l'accueil de loisirs devraient augmenter, le mercredi étant redevenu en septembre 2018 sans école.

Les recettes « Autres produits de gestion courante » comprennent notamment les loyers et locations de salles.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le financement de l'investissement

L'épargne brute est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne brute dégagée au BP 2019 est de 313 303,00 € contre 625 860,00 € au BP 2018.
Cette baisse s'explique par l'augmentation des charges de fonctionnement plus rapide que celle des recettes.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette, soit une prévision au BP de 264 303,00 €.

Après la reprise des résultats 2018, les autres recettes d'investissement (le FCTVA et les subventions), les recettes réelles d'investissements s'élèvent à 1 891 333,00 €.

Les recettes se répartissent comme suit :

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
48 à 132	Opérations d'équipement	2 956 196,20	3 587 355,33	21,35%
27	Autres immobilisations financières	454 580,00	453 741,82	100,00%
16	Emprunts	49 000,00	49 000,00	0,00%
O20	Dépenses imprévues	79 107,00	10 000,00	-87,36%
	Total des dépenses réelles	3 538 883,20	4 100 097,15	15,86%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sect	100 195,00	53 307,00	-46,80%
O41	Opérations patrimoniales	50 000,00	100 000,00	100,00%
	TOTAL GENERAL	3 689 078,20	4 253 404,15	15,30%

Les dépenses d'investissement prévues pour 2019 sont les suivantes :

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
10	Dotations, fonds divers et réserves	280 000,00	385 000,00	37,50%
1068	Excédents de fonctionnement capita	1 280 000,00	1 180 000,00	-7,81%
13	Subventions d'investissement	204 300,00	326 333,00	59,73%
16	Emprunts	0,00	0,00	#DIV/0!
	Total des recettes réelles	1 764 300,00	1 891 333,00	7,20%
O21	Virement de la section de fonctionne	625 860,81	313 303,39	-49,94%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre	150 000,00	150 000,00	0,00%
O41	Opérations patrimoniales	50 000,00	100 000,00	100,00%
OO1	Excédent reporté	1 098 917,39	1 798 767,76	63,69%
	TOTAL GENERAL	3 689 078,20	4 253 404,15	15,30%

Le chapitre « Autres immobilisations financières » d'un montant de 453 741,82 € correspond à la prévision faite au budget annexe lotissement La Voizelle afin de combler le déficit qui se dégagera à la clôture de ce budget prévue en 2019.

Les principaux investissements prévus sur 2019 sont :

- Travaux d'aménagement de voirie : 1 355 080,00 €
- Travaux et matériel dans les écoles : 156 500,00 €
- Travaux dans les autres bâtiments communaux : 252 200,00 €
- Véhicules et matériels techniques : 128 800,00 €
- Travaux au complexe sportif du stade : 104 000,00 €
- Enfouissement réseaux rue de l'Eglise : 60 000,00 €

Le remboursement de la dette est faible, 49 000,00 € sur l'année 2019.
Il n'y a pas de nouvel emprunt de prévu en 2019.

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE EAU

Section d'exploitation :

Dépenses

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
O11	Charges à caractère général	80 600,00	70 600,00	-12,41%
65	Autres charges de gestion courante	1 250,00	1 250,00	0,00%
67	Charges exceptionnelles	2 800,00	72 800,00	2500,00%
O22	Dépenses imprévues	-	-	#DIV/0!
	Total des dépenses réelles	84 650,00	144 650,00	70,88%
O23	Virement à la section d'investissement	148 802,97	129 078,18	100,00%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	100 000,00	0,00%
	TOTAL GENERAL	333 452,97	373 728,18	12,08%

Recettes

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
70	Produits des services	150 000,00	130 000,00	-13,33%
	Total des recettes réelles	150 000,00	130 000,00	-13,33%
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200,00	3 200,00	0,00%
OO2	Excédent reporté	180 252,97	240 528,18	33,44%
	TOTAL GENERAL	333 452,97	373 728,18	12,08%

Section d'investissement :

Dépenses

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
48 à 132	Opérations d'équipement	1 011 746,54	991 548,69	-2,00%
27	Autres immobilisations financières			#DIV/0!
O20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	#DIV/0!
	Total des dépenses réelles	1 011 746,54	991 548,69	-2,00%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200,00	3 200,00	0,00%
O41	Opérations patrimoniales	35 000,00	0,00	100,00%
	TOTAL GENERAL	1 049 946,54	994 748,69	-5,26%

Recettes

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés reportés	0,00	0,00	0,00%
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	-100,00%
	Total des recettes réelles	35 000,00	0,00	-100,00%
O21	Virement de la section de fonctionnement	148 802,97	129 078,18	100,00%
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	100 000,00	0,00%
O41	Opérations patrimoniales	35 000,00	0,00	-100,00%
OO1	Excédent reporté	731 143,57	765 670,51	4,72%
	TOTAL GENERAL	1 049 946,54	994 748,69	-5,26%

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA VOIZELLE

Section de Fonctionnement :

Dépenses

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
O11	Charges à caractère général	150 001,57	148 895,39	-0,74%
	Total des dépenses réelles	150 001,57	148 895,39	-0,74%
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock initial	367 727,91	304 846,43	100,00%
002	Résultat reporté	209 490,52	-	100,00%
	TOTAL GENERAL	727 220,00	453 741,82	-37,61%

Recettes

Chapitre	Libellé	Alloué 2018	BP 2019	Evolution
70	Ventes de terrains aménagés	272 640,00	-	100,00%
	Total des dépenses réelles	272 640,00	-	-100,00%
042	Opérations d'ordre transfert entre sections stock final	454 580,00	453 741,82	-0,18%
	TOTAL GENERAL	727 220,00	453 741,82	-37,61%

Section d'investissement :

Dépenses

Chapitre	Libellé	Alloué 2017	BP 2018	Evolution
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00%
040	Variation stock terrains stock final	367 727,91	454 580,00	23,62%
001	Report déficit 2016	362 727,91	367 727,91	100,00%
	TOTAL GENERAL	730 455,82	822 307,91	12,57%

Recettes

Chapitre	Libellé	Alloué 2016	BP 2017	Evolution
16	Avance du budget principal Commune	639 194,11	454 580,00	-28,88%
	Total des recettes réelles	639 194,11	454 580,00	-28,88%
040	Variation stock terrains stock initial	0,00	367 727,91	100,00%
	TOTAL GENERAL	639 194,11	822 307,91	28,65%

Dans le cadre de la préparation budgétaire et au regard des instructions ministérielles, la commune continue ses efforts afin maîtriser ses dépenses, d'équilibrer au mieux les budgets et de dégager une capacité d'autofinancement d'un très bon niveau.

Ainsi, la commune étant très faiblement endettée, sa situation financière est très satisfaisante, l'autofinancement est élevé, ce qui lui permet de poursuivre les investissements.

